



Procès-verbal, assemblée générale annuelle, vendredi 7 avril 2017 Université McGill, Montréal

Membres présents :

Juliette Perri, présidente (UQÀM)
Evelina Balut, v-p aux finances (Université McGill)
Suzanne Méthé, v-p aux affaires collégiales (Cégep St-Jean-Richelieu)
Yan Martel, v-p aux affaires externes (UQTR)
Olivier Ringuet, président sortant (ÉTS)
Julie Alain, via visioconférence (UQAC)
Jim Atkinson, Collège Vanier
Francis Brousseau, Université Laval
Isabelle Dalceggio, Université de Montréal
Chantal De Beaumont, Collège Lionel-Groulx
Joanne Diwan, HEC Montréal
Christian Gingras, Université Laval
Gilles Godin, Université de Sherbrooke
Lily Houde, Cégep de Chicoutimi
Chantal Laliberté, Université de Montréal
Josianne Leblanc, Collège Valleyfield
Josie-Ann Lévesque, Cégep de St-Jérôme
Monique Lussier, Cégep Marie-Victorin
Chantal Noël, Polytechnique Montréal
Dolores Otero, UQÀM
Elizabeth Perez, Université de Montréal
Bronwyn Rice, Université McGill
Sylvie Rossignol, Cégep de Rivière-du-Loup
Christine Smyth, College Heritage
Guylaine St-Amour, UQO
Cristina Teut, Université Concordia
Myriam Thériault, Université McGill
Luiza Tudor, Université Concordia
Yong Yang, ÉTS

Accueil – mot de bienvenue

Juliette Perri souhaite la bienvenue à toutes et tous. Comme de nouveaux membres sont présents à l'assemblée, elle demande un tour de table afin de se présenter. Yan Martel s'assure que nous avons quorum pour l'assemblée, c'est le cas.

Adoption de l'ordre du jour

Juliette annonce les changements à l'ordre du jour. Suite au dépôt du budget provincial, la ministre David s'est désistée pour la rencontre. Juliette explique que ce n'est que partie remise. Yan indique aux membres de leur faire parvenir leurs idées pour bonifier cette éventuelle rencontre avec la ministre. Yan propose l'adoption de l'ordre du jour, Evelina Balut seconde.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 2016

Juliette demande l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2016. Elizabeth Perez propose l'adoption du procès-verbal. Jim Atkinson seconde. Les deux étaient bien présents lors de cette assemblée générale.

Présentation des états financiers de l'exercice 2015-16

Evelina présente les états financiers. Pour 2016-2017, 50 membres ont payé leur cotisation. Les états financiers sont déposés en séance (voir documents en annexe).

Point d'information : Evelina, qui est aussi la représentante régionale (section Québec) auprès de CASFAA, nous informe qu'une collaboration avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) a permis de créer des modules en français et en anglais pour les étudiants. Ces modules, disponibles à l'automne 2017, traiteront de la santé financière (comment faire un budget, la littératie financière). Elle nous informe aussi que CASFAA recommande la création d'un Programme études-travail fédéral (FWSP- Federal Work-Study Program).

Comités de travail de l'AQRAFE

Comités de travail de l'AQRAFE : Juliette effectue un préambule sur les différentes problématiques rencontrées en CRS. Elle indique aussi que c'est cette problématique qui a été priorisée par le comité de soutien aux étudiants.

Suzanne Methé explique la situation pour les Cégeps. Des recommandations propres aux cégeps ont été formulées dans un rapport soumis à madame Breton de l'AFE. Un suivi a été fait, mais il n'y aura pas de modification au traitement des CRS à court et moyen termes. Un Comité aviseur, qui regroupe 47 cégeps, a pour mandat de faire reconnaître le travail du personnel des bureaux d'aide financière des cégeps. Une rencontre a eu lieu le 17 mars 2017 avec le sous-ministre adjoint, monsieur Bédard, et Simon Boucher-Doddrige, directeur du bureau des droits de recours et à la Direction de planification et des programmes de l'AFE. L'importance de rétablir les canaux de communications, les délais de traitement des demandes d'aide financière (à la suite du retrait du Profil 3) et autres problématiques majeures ont été abordés.

En ce qui concerne les universités, Yan explique le travail réalisé. Une consultation menée par Myriam Thériault et lui-même concernant les problématiques rencontrées lors de la confirmation des renseignements scolaires auprès des membres a été faite. Les problématiques ont été colligées par le comité et un avis a été demandé à Gilles Godin. Avec le départ du directeur Mario Godin et les changements de garde à l'AFE, il a été décidé de reporter le dépôt du rapport. L'AFE a consulté certaines universités relativement aux problématiques lors de leurs confirmations des renseignements scolaires. Un rapport a été fait, mais aucune modification ne sera apportée au processus.

Pour les travaux effectués par le comité des communications, Isabelle Dalceggio mentionne que les mises à jour du manuel des directives sont pour le bénéfice de tous, Profil 2 et 3. Les mises à jour ont été diffusées sur la liste PRAF et sur le wiki du site de l'AQRAFE.

Yan rappelle la composition du comité notoriété : Olivier Ringuet, Francis Brousseau, Gilles Godin, Yan Martel et Juliette Perri. Il se réunit au besoin. Le mandat est de donner entre autres des avis sur les changements aux Programmes de l'Aide financière aux études.

Nouvel organigramme de l'Aide Financière aux Études (AFE)

Les nominations ont été faites :

Robert Bédard, sous-ministre adjoint du MELS et de l'aide financière aux études.

Chantal Tremblay, directrice générale de la direction du soutien aux opérations qui regroupe le Service de l'assurance qualité et du partenariat, le Service du prétraitement, de l'encaissement et de la vérification et le Service du pilotage.

Monsieur Martin Baron, directeur général de la Direction générale des services de l'aide financière aux études

Budget provincial 2017-18

Juliette porte à l'attention de l'AQRAFE les particularités du budget provincial 2017-18 : annonce d'un investissement de 363 millions de 2017-18 à 2021-22 pour mieux soutenir financièrement les étudiants, d'une bonification de 80 millions pour l'aide financière aux études et de certaines mesures pour les étudiants-chefs de famille monoparentale (mesures annoncées à l'automne 2017).

Cours d'éducation financière au secondaire

Suzanne fait la présentation du nouveau cours en éducation financière du ministre Proulx pour les élèves de 5e secondaire. C'est une priorité pour lui d'offrir le cours dès l'automne 2017. L'Autorité des marchés financiers (AMF) a été impliquée dans l'élaboration de ce cours ainsi que madame Stéphanie Grammond, chroniqueuse au journal La Presse. Ce cours suscite des questionnements tant par l'urgence de l'offre de cours que par son contenu.

Juliette transmet l'avis du Conseil supérieur de l'éducation qui est défavorable à l'implantation de ce cours : « *Le Conseil déplore le contexte d'urgence dans lequel s'inscrit la présente réflexion sur l'opportunité de rendre obligatoire le programme d'éducation financière, et il estime que les conditions, notamment sur le plan de la formation du personnel enseignant, ne sont pas optimales pour assurer une intégration réussie du contenu en éducation financière dans le curriculum de 5e secondaire.* » <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/50-0499.pdf>

Yan informe l'assemblée que certains professeurs en comptabilité de l'Université de Trois-Rivières ont élaboré un cours avec de nouvelles technologies pédagogiques, mais qu'en raison d'un non-financement, il n'y aura pas de suite.

Isabelle et Francis ajoutent que l'Université Laval et l'Université de Montréal offrent aux étudiants en médecine et pharmacie un cours sur les finances personnelles.

Rétablissement du Profil 3 pour certains établissements d'enseignement universitaire et collégial

Yan Martel et Olivier Ringuet expliquent la chronologie des événements. Le 21 février 2017, le sous-ministre adjoint, monsieur Bédard (avec cc à Chantal Tremblay) envoie une lettre au gestionnaire des établissements d'enseignement ayant perdu le Profil 3 pour sonder le terrain pour un possible retour à l'accès Profil 3. L'AQRAFE a été mise au courant et une rencontre téléphonique a eu lieu avec 5 établissements d'enseignement universitaires concernés.

La Présidente de l'AQRAFE a communiqué avec Chantal Tremblay pour avoir plus d'informations sur cette démarche. Il a été mentionné que le but est d'assurer une prestation de service adéquate, que les ententes seront propres à chacun des établissements d'enseignement, qu'il y aurait une souplesse dans le quota de traitement de dossiers et qu'il y aurait une 2^e étape, l'accès au Profil 3 aux Cégeps. À la suite de ces informations, il a été décidé que l'AQRAFE ne soit pas impliquée dans le processus de décision puisque les ententes seront négociées individuellement, par chaque établissement.

Gilles Godin recommande fortement le rétablissement des Profils 3 indiquant qu'il y a une incidence directe sur l'achalandage de la clientèle dans les services d'aide financière des établissements d'enseignement. Il informe aussi l'assemblée qu'il ne faut pas craindre les nouvelles formules de formation de l'AFE, qu'elles sont adaptées et faciles à suivre.

Un questionnement entre les membres concernant l'unité de mesure de l'AFE à être considérée pour le quota à lieu. Gilles Godin affirme que la mesure se fait en terme prise en charge de dossier. Pour Francis Brousseau, l'unité de mesure est lorsque l'intervention se termine par « tâche accomplie ». Les membres des établissements qui ont conservé le profil 3 se rallient à cette unité de mesure.

Monique Lussier nous raconte que lors d'une discussion avec la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, madame David, elle lui a fait part des problématiques rencontrées par les Cégeps depuis le retrait du Profil 3. La ministre ne semblait pas au courant de la situation et lui a demandé de mettre le tout par écrit. Une lettre explicative de la situation a été transmise à la ministre par la Fédération des Cégeps. Une communication a été envoyée aux établissements collégiaux faisant état des conditions pour un retour à l'accès Profil 3 dont le quota de traitement de dossiers et la formation (mise à niveau) pour le personnel.

Est-ce une commande ministérielle?

Discussions entre les membres sur la formule retenue pour le traitement des dossiers, la capacité de l'AFE d'offrir le soutien au Profil 3, la capacité de la personne à traiter les dossiers, de cette négociation de l'entente à la pièce, qui est responsable du traitement des dossiers quand il y a plusieurs campus, etc.

Présentation de l'Agence du revenu du Canada : « Les étudiants canadiens et l'impôt sur le revenu »

Madame Madeleine Castelo de l'Agence du revenu du Canada et une de ses collègues nous entretiennent des particularités de l'impôt fédéral pour les étudiants canadiens (voir présentation en annexe).

Elles nous invitent aussi à consulter la section suivante sur le site de revenu Canada :

Mon dossier

<http://www.cra-arc.gc.ca/esrvc-srvce/tx/psssrvcs/menu-fra.html>

Période d'élections

Président d'élection : Yan Martel

Proposé par Josie-Ann Lévesque et Yong Yang

Quorum vérifié

Description du poste et de la fonction

a) Présidence, élu Francis Brousseau, mandat 2 ans

b) Vice-présidence aux affaires universitaires, élue Chantal Noël, mandat 1 an

c) Vice-présidence aux affaires collégiales, élue Josie-Ann Lévesque, mandat 2 ans

d) Vice-présidence aux affaires internes et aux communications, le poste demeure vacant

Mention de félicitations aux personnes élues.

Mention de remerciement aux personnes sortantes, Suzanne Méthé, Sophie Leclerc et Juliette Perri.

Levée de l'assemblée : 16h00